L'innocence retrouvée.

L'affaire Gross comme produit de la politique historique de l'État polonais depuis 2004

Elżbieta Janicka

Institute of Slavic Studies, Polish Academy of Sciences (ISS PAS)

Prologue

En septembre 2015 l'historien Jan Gross publie dans la presse allemande un article sur la situation des réfugiés intitulé « Les Européens de l'Est n'éprouvent-ils aucune honte ? », dans lequel il constate, incidemment, que les Polonais « fiers – et à juste titre – de leur résistance contre les Nazis, avaient tué pendant la guerre davantage de Juifs que d'Allemands » Les estimations mentionnées par Gross – concernant le territoire de la Pologne occupée par le III e Reich pendant la Deuxième guerre mondiale – sont indiscutables.

Le 6 octobre 2015, le ministère public polonais ouvre une enquête à l'encontre de Jan Gross, invoquant le paragraphe 133 du Code pénal qui prévoit une peine allant jusqu'à trois ans de prison pour « outrage public à la Nation Polonaise ». En avril 2016, Jan Gross est interrogé pendant cinq heures par le procureur de Katowice. En octobre 2016, l'affaire est déclarée classée, le procureur Michał Binkiewicz estimant que « les déclarations de Gross ne contiennent pas d'éléments d'humiliation et de mépris » à l'égard des Polonais. Quelques jours plus tard, les supérieurs du procureur de Katowice (Piotr Wolny et Tomasz Janeczek) déclarent « prématurée » la décision de leur subordonné, lui intimant de renouveler la procédure et de maintenir l'instruction jusqu'au 9 avril 2017.

Le 14 janvier 2016, le Président de la république de Pologne Andrzej Duda interroge le ministère des Affaires étrangères sur l'opportunité de retirer à Jan Tomasz Gross l'Ordre du Mérite qui lui a été attribué en 1996 des mains du président de l'époque, Aleksander Kwaśniewski, pour sa contribution à la connaissance de l'histoire de la Pologne, précisément

¹ Jan T. Gross, *Die Osteuropäer haben kein Schamgefühl*, « Die Welt » du 13 Septembre 2015 – https://www.welt.de/debatte/kommentare/article146355392/Die-Osteuropaeer-haben-kein-Schamgefuehl.html. Originellement le texte a été écrit pour Project Syndicate qui est « une *syndication* qui publie des analyses et des commentaires rédigés par des intellectuels, des scientifiques, des militants, des économistes, des personnalités politiques ou du monde des affaires et de la culture *susceptibles d'engendrer le débat au sein d'une opinion informée*. Plus de 430 titres de presse dans 150 pays y adhèrent et contribuent à son financement. Les articles, rédigés en anglais, sont disponibles en sept langues (arabe, chinois, tchèque, français, allemand, espagnol et russe) » (http://www.voxeurop.eu/fr/content/source-profile/2267891-project-syndicate).

sur proposition du ministère des Affaires étrangères. Le dossier est toujours en cours d'examen.

Le 16 août 2016, le Conseil des Ministres adopte un projet de mise à jour de la loi sur l'Institut de la mémoire nationale (Instytut Pamięci Narodowej, IPN) introduisant l'article suivant : « Quiconque attribue publiquement, et contre les faits, à la Nation Polonaise ou à l'État Polonais, la responsabilité (ou la co-responsabilité) des crimes nazis commis par le IIIe Reich, ou d'autres délits contre la paix et l'humanité ainsi que de crimes de guerre — est soumis à une peine d'amende ou de privation de liberté jusqu'à trois ans. La responsabilité pénale pour l'usage de formulations insultantes est exclue en cas d'activité scientifique ou artistique ». Dans le débat public le projet est désormais qualifié de *lex Gross*. Adopté par le gouvernement, il fait actuellement l'objet d'une procédure parlementaire.

La loi Gross, certes, épargne explicitement la recherche scientifique, mais elle l'enferme dans un étrange mutisme ; elle entre en contradiction avec l'injonction de divulger les résultats de la recherche dans le grand public ; elle rend impossible toute intervention visant à discuter et à corriger des allégations circulant dans l'espace public et contraires à l'état du savoir. Entre temps, le pouvoir s'est autorisé à « annihiler » moult faits non-conformes à sa vision de l'histoire et à «établir» d'autres «faits» conformes à ses attentes. En juillet 2016, le président de l'Institut de la mémoire nationale, Jarosław Szarek, a déclaré que les auteurs du crime de Jedwabne (1941) étaient les Allemands – revenant ainsi sur les résultats du travail de Gross (Les Voisins, 2000) et des enquêtes menées dans son sillage, notamment par ce même IPN que Jarosław Szarek dirige et représente. La ministre de l'Éducation, Anna Zalewska, interrogée sur les auteurs du massacre de Jedwabne et du pogrom de Kielce (1946) a refusé, quant à elle, de « reproduire les opinions tendancieuses de monsieur Gross », affirmant : « Je suis favorable à une grande distance et à ce que les Polonais décident de leurs opinions ». À Jedwabne comme à Kielce, les auteurs des crimes étaient des Polonais. L'état des faits est amplement documenté et décrit par les témoignages et les instructions judicaires qui ont nourri une très importante littérature scientifique internationale. Avec les déclarations de ces hauts responsables, le négationnisme variante polonaise - « mensonge de Jedwabne » compris – est devenu une sorte de doctrine de l'État.

Pourquoi aujourd'hui en Pologne les passions se déchaînent-elles au point de mettre en cause l'avenir des recherches en sciences sociales – tout au moins pour la partie qui a trait à

l'antisémitisme et à ce qu'on appelle (improprement) « les relations judéo-polonaises »² ? Quelles sont l'origine et la signification, quel est l'enjeu de « l'affaire Gross » – puisque ce scandale, qui exige d'être dénoncé, est tout sauf fortuit et dépourvu de sens ?

Une identité assiégée

À premier abord le problème semble résider dans la vérité matérielle des faits. Dans ce horsscène, ce hors-champ de l'histoire de la Pologne – cet « ob-scène », littéralement – que le travail de Gross avait réussi à placer sur le devant de la scène, en pleine lumière. Mais il y a plus. L'obstacle originel, l'obstacle de fond, tient aux raisons pour lesquelles ce hors-scène est demeuré tel pendant si longtemps. C'est pour ces mêmes raisons que ce hors-scène tend à le redevenir aujourd'hui, quand un chercheur doit s'expliquer devant un procureur d'un constat de faits qui – jusque là – ne suscitait pas de controverses.

Les recherches interdisciplinaires menées dans le prolongement du travail de Jan Gross ont révélé la raison première de cette « ob-scénité » – à savoir : la légitimité socio-culturelle du crime qu'était la Shoah, entreprise allemande dont les interstices, les fissures se sont vus occupés, calfeutrés par les dispositions et les actions d'une majorité décisive de la société polonaise.

L'affaire Gross ne va pas faire se taire Jan Gross. Mais elle risque de faire se taire les chercheurs et les chercheurs qui ont révélé la violence et l'exclusion se trouvant au principe même des mythes fondateurs et des modèles de la culture majoritaire.

_

² Dans une perspective républicaine, citoyenne, ce terme serait foncièrement asymétrique pour la bonne raison que les juifs sont des citoyens polonais au même titre que les autres « polonais ». Cependant la perspective de la culture polonaise dominante est celle d'une vision d'emblée ethnique et religieuse de la nation. Małgorzata Melchior, du Centre de la recherche sur la Shoah de l'Académie Polonaise des Sciences, décrit les relations polono-juives comme foncièrement asymétriques du fait de ce cadre et – pour la période de l'occupation allemande – comme une absence de relations, tant les Juifs cherchant refuge du « côté aryen » étaient à la merci des Polonais légitimes, ces derniers ayant sur eux le pouvoir de vie et de mort (cf. Małgorzata Melchior, Socjologiczne pojęcia i kategorie do opisu stosunków polsko-żydowskich w czasie okupacji, [in:] O społeczeństwie, prawie i obyczajach. Księga pamiątkowa ofiarowana profesorowi Jackowi Kurczewskiemu, opracowanie Katedra Socjologii i Antropologii Obyczajów i Prawa ISNS UW, słowo/obraz terytoria, Gdańsk 2013, pp. 386-396). Étant donné que le groupe dominant ne prend pas en compte l'auto-identification de ceux qu'il qualifie de Juifs, pour être précis au lieu du mot « Juif » on devrait employer la catégorie de « toute personne exposée à l'antisémitisme indépendament de son auto-identification, confession etc. ».

Aussi l'enjeu de l'affaire Gross est-il un enjeu identitaire, donc fondamental : tout se passe comme une chasse à l'homme frénétique, vécue par les traqueurs comme un acte d'autodéfense légitime. Qui dit identité collective, dit imaginaire collectif. Et ce dernier est un imaginaire *national*, qui n'a jamais subi de laïcisation ni de redéfinition citoyenne. Non que les concepts de laïcite et de citoyenneté soient inconnus ou totalement absents de la culture polonaise, mais ils n'ont jamais acquis de légitimité comparable à celle de la définition religieuse et ethnique de la nation.

Le *topos* du Polonais catholique est originaire du XVII^e siècle, à l'époque de la Contre-Réforme. Il s'est vu encore réaffirmé et consolidé lors du passage à l'ère nationale proprement dite – au cours du XIX^e siècle. C'est à ce moment qu'advient une opération symbolique majeure, sous l'emprise de laquelle la culture polonaise majoritaire, dominante, demeure. Au moment de l'invention de la nation, la communauté religieuse est devenue une communauté nationale sans toutefois cesser d'être délimitée par la religion. Le critère ethnique est venu se superposer au critère religieux d'appartenance.

Cela veut dire qu'à ce moment de l'histoire, un maillon s'est ajouté à la chaîne d'une série d'équations présentes dans la théologie chrétienne et dans l'imaginaire chrétien. Le récit communautaire s'établit en effet comme une histoire du corps de Dieu, qui est celui du Christ, qui est celui de l'Église, qui est celui des chrétiens devenus des catholiques, devenus des Polonais. Il se crée alors une identité, une identification, une équivalence : le Christ devient la Pologne, la Pologne devient le Christ – le « Christ des Nations ».



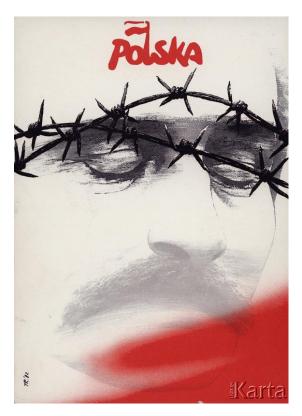
1863: un bijou patriotique de deuil national lié aux partages de la Pologne avec le motif de l'aigle crucifié et de la couronne d'épines (source: domaine public, http://muzea.malopolska.pl/obiekty/-/a/26963/1123495).



1981: un bijou patriotique de deuil national lié à la loi martiale instaurée par le gouvernement du général Jaruzelski avec le motif de l'aigle crucifié (© Elżbieta Janicka).



Andrzej Wajda, *L'homme de fer* (1981): une affiche d'Andrzej Pągowski avec le motif du linceul de Turin (source: domaine public, http://culture.pl/en/article/21-posters-that-will-blow-your-mind-and-move-your-heart).



1982: carte postale, Lech Wałęsa en Christ symbolisant la Pologne. Anonyme (© Ośrodek KARTA).



Varsovie 2010: l'église de la Sainte-Croix dans le Faubourg de Cracovie (en face de l'Université de Varsovie) à la nouvelle de l'accident de l'avion présidentiel à Smolensk (© Elżbieta Janicka).

Dans cette mythologie qui est aussi une martyrologie, le corps du Christ est un corps constamment menacé d'extraction de sang, de trahison, de supplice et de crucifixion par l'Antagoniste, l'Antéchrist – en un mot : le Juif, qui apparaît au XX^e siècle sous les traits du « judéobolchevik ». Je renvoie ici à l'ouvrage de l'anthropologue Joanna Tokarska-Bakir qui prend pour objet ces équations ainsi que la persistance vivace en Pologne aujourd'hui, dans la jeunesse comme au sein des élites, de la croyance dans les légendes du sang – c'est-à-dire dans le mythe vampirique antisémite du meurtre rituel.

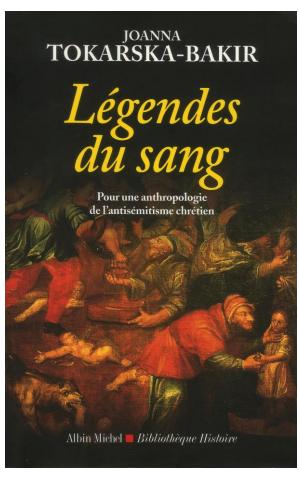


Tableau de Charles de Prévôt représentant le présumé meurtre rituel (XVIII^e siècle), exposé à la cathédrale de Sandomierz – ici sur la couverture de l'ouvrage de Joanna Tokarska-Bakir: *Légendes du sang. Pour une anthropologie de l'antisémitisme chrétien*, traduit du polonais par Małgorzata Maliszewska, Paris, Albin Michel, 2015.

« La représentation du sorcier-vampire qui s'introduit dans la communauté et la prive de sa substance vitale, lui laissant "des coquilles vides" (Mary Douglas), fait partie des métaphores-archétypes mobilisées par les situations de crise. [...] Dans sa structure minimale, elle se résume au geste interdit, accompli à la frontière "dedans/dehors" étroitement surveillée, se traduisant souvent par l'action de "piquer" ou de "sucer le sang" »³. Dans la culture polonaise dominante, cette représentation nouant étroitement le national et le religieux fonde l'identité du groupe.

« [L]'utilité des classifications – c'est-à-dire le sentiment de sécurité qu'elles procurent, consécutif au renforcement du sentiment d'identité – est ressentie de la façon la plus forte

_

³ Joanna Tokarska-Bakir, *Légendes du sang. Pour une anthropologie de l'antisémitisme chrétien*, traduit du polonais par Małgorzata Maliszewska, Albin Michel, Paris 2015.

quand, précisément, la différence est incarnée et désignée. L'histoire polonaise dans sa durée montre que cette fonction a toujours été réservée aux Juifs, organisateurs du système polonais des distinctions depuis le Moyen Âge »⁴. Le Juif fantasmatique est ainsi l'ennemi constitutif, le ciment de la communauté polonaise imaginée.

Nous avons affaire ici à un code de communication et à des angoisses : des angoisses authentiques et réellement étalées sur la place publique. Depuis 1989, la Pologne se voit régulièrement parcourue par des vagues de panique identitaire. Lors de la campagne présidentielle de 1991, à la suggestion de Lech Walesa que son rival, Tadeusz Mazowiecki, pouvait être juif, l'entourage de ce dernier répondit par l'exhibition des certificats de baptême de la famille Mazowiecki remontant au XVI^e siècle. Résultat de l'opération : le doute se mit alors à planer parmi les électeurs sur l'histoire familiale du premier ministre *antérieure* au XVI^e siècle. Remarquons que le régime identitaire en Pologne à la fin du XX^e siècle se révèle beaucoup plus strict que celui de l'Allemagne nazie régie par les lois de Nuremberg.

Lors du débat final de la campagne présidentielle de 2015, la première question posée par le futur vainqueur, Andrzej Duda, à son concurrent – qui était le président en exercice – critique la participation de ce dernier à la cérémonie annuelle organisée sur les lieux du crime à Jedwabne. Andrzej Duda a déjà une longueur d'avance en la matière : il avait sauvé de la profanation l'hostie ravie par le vent lors de la Fête-Dieu – autrement dit : *Corpus Domini*, *Corpus Christi*⁵ –, et la nouvelle avait fait la une de tous les médias. Ce *Corpus Christi* – à valeur de la dynamite symbolique⁶ – ne cesse d'organiser et de structurer l'imaginaire majoritaire, les représentations collectives les plus légitimes, transmises, notamment, par les médias et l'enseignement scolaire. Nous avons donc affaire à un modele culturel jamais invalidé, dont la reproduction continue.

Face à la grange en flammes

Dès la parution de *Voisins* de Jan Gross, en 2000, il a été clair qu'il ne s'agissait pas là de la mise à jour partielle ou d'un ajustement fragmentaire du récit des six années de la seconde guerre mondiale. Le supplice des Juifs à Jedwabne – perpétré aux pieds d'une église –

⁴ *Ibidem*, p. 583.

⁵ Le nom officiel de la fête, dans l'Église catholique, est « Solennité du corps et du sang du Christ ».

⁶ Krystyna Kersten a qualifié de « dynamite sociale » le mythe du meurtre rituel, apparenté au mythe de la profanation de l'hostie (cf. Krystyna Kersten, *Wstęp*, [in:] Bożena Szaynok, *Pogrom Żydów w Kielcach. 4 lipca 1946*, Bellona, Warszawa 1992, p. 21).

impliquait beaucoup trop les élites, était beaucoup trop présenté comme un acte d'autodéfense légitime et ressemblait beaucoup trop au spectacle de la passion du Christ dans son aspect rituel. Et il en était de même à propos des événements survenus dans les autres villages énumérés par la suite dans le rapport de l'Institut de la mémoire nationale⁷. Il était flagrant que l'intégration du récit de Jedwabne dans le récit du passé polonais demeurerait impossible sans une révolution du cadre culturel de la mémoire collective, donc sans un bouleversement sans précédent des représentations sociales.



Jedwabne, le 25 mai 2001, à la « une » du quotidien *Gazeta Wyborcza* (28 mai 2001). 1. le lieu du supplice; 2. l'église Saint-Jacques l'Apôtre; 3. le chemin de la grange; 4. la grange, lieu de la mise à feu; 5. le cimetière juif (photo: Jerzy Gumowski).

En 2000, l'auteur de *Voisins* recevait le prix des lecteurs du quotidien *Gazeta Wyborcza*, avec ce commentaire explicatif – et révélateur par son lexique – d'une lectrice : « Pour la descente

-

⁷ Cf. Wokół Jedwabnego, Vol. 1, Studia, red. Paweł Machcewicz i Krzysztof Persak, Instytut Pamięci Narodowej – Komisja Ścigania Zbrodni przeciwko Narodowi Polskiemu, Warszawa 2002; Wokół Jedwabnego, Vol. 2, Dokumenty, red. Paweł Machcewicz i Krzysztof Persak, Instytut Pamięci Narodowej – Komisja Ścigania Zbrodni przeciwko Narodowi Polskiemu, Warszawa 2002.

de croix que Jan Gross a fait effectuer à la Pologne, le Christ des Nations ». On assistait là à une fin du monde que l'on croyait alors définitive. Une fin du monde qui semblait ouvrir sur un monde nouveau, un monde à construire sur les bases de la responsabilité, de la conscience et de cette même intuition qui, par le passé, avait fait soupçonner à certains que tous les hommes naissent libres et égaux en droits. Oui, il s'agissait bien de la laïcisation et de la redéfinition citoyenne de l'imaginaire collectif, des conditions de possibilité minimales pour penser une communauté. Ainsi, la culture et la société polonaises semblaient s'embarquer dans un vaste travail d'auto-émancipation et d'auto-affranchissement. L'image de la grange de Jedwabne en flammes avait été portée à la connaissance de tous : la nécessité de cette révolution était enfin devenue visible et tangible – sinon criante et brûlante.

Les réalités de l'histoire judéo-polonaise/polono-juive – cette historie commune qui désunit – rendent impossible l'adhésion aux mythes constitutifs du modèle de polonité majoritaire et dominant. Il en va de même pour les mythes fondateurs de la Pologne indépendante : le mythe idyllique de la Deuxième République (1918-1939) dont la Troisième République actuelle se déclare l'héritière directe ; le mythe inclusif de l'État clandestin polonais sous l'occupation allemande ; le mythe héroïque de la résistance anticommuniste de l'après-guerre. Ces mêmes mythes qui empêchent l'élaboration d'une histoire intégrée qui ne serait plus celle des « Polonais » (avec éventuellement un chapitre supplémentaire sur les minorités et un autre sur la Shoah) mais qui serait une histoire de la Pologne : une histoire qui représenterait les rapports entre dominants et dominés, entre la noblesse et les milions de paysans-esclaves de toutes les confessions chrétiennes, entre les chrétiens et les non-chrétiens, d'abord et avant tout les Juifs.

Les évidences sociales et culturelles se sont trouvées violemment ébranlées par le débat autour de *Voisins*. Tout semblait sur le point de voler en éclats : les relations intergénérationnelles, les autorités sociales (y compris les autorités scientifiques...), l'immunité morale de la religion dominante ainsi que la position politique et économique de l'Église catholique. Il n'en a été rien ou presque. Les mécanismes de désamorçage du potentiel de changement mériteraient une étude à part entière. Après la « fin de l'innocence », qu'avait conceptualisée Jean-Yves Potel dans un livre du même nom⁸, quinze ans plus tard nous avons affaire à cette même innocence : une innocence retrouvée.

_

⁸ Cf. Jean-Yves Potel, *La fin de l'innocence. La Pologne face à son passé juif*, Autrement, Paris 2009.

En 2004 Anna Bikont publie un livre qui est le fruit de plusieurs mois d'enquête menée à Jedwabne, dans ses environs, dans les archives et à l'étranger, auprès des anciens du village. Le crime et le silence⁹ donne à voir la construction socio-culturelle du massacre. Jedwabne s'y inscrit dans une continuité de violence et d'exclusion, une continuité temporelle et sociale, reliant le religieux (prémoderne) au patriotique (moderne et contemporain). Jedwabne, ce non-lieu ravagé, ne fait plus office d'exception mais renvoie à la règle. Bikont révèle et examine un échantillon du tissu social dont la trame ne diffère pas de celle de l'ensemble de la tapisserie. Salué par les spécialistes, son livre ne fait toutefois pas l'objet du débat qu'il mérite. Il disparaît dans la foulée. L'heure est à l'enthousiasme. La Pologne entre dans la Communauté Européene.

Le cas Gross

En 2008 paraît *La Peur* de Jan Gross, qui interroge le pogrom de Kielce, un élément – là aussi – du vaste mouvement de progroms qui éclatèrent en Pologne au lendemain de la seconde guerre mondiale, donc au lendemain de la Shoah. Cette fois-ci la défense – ou plutôt la contre-attaque – est préparée d'avance. L'Institut de la mémoire nationale – qui a entretemps changé de cap politique – publie au même moment, sur le même sujet, un livre ouvertement antisémite qu'il qualifie de « récit scientifique alternatif »¹⁰ et emploie tous ses moyens à discréditer *La Peur* et son auteur. Au sens exact du terme commence une campagne diffamatoire orchestrée par une institution publique.

Dans une déclaration officielle, le président de l'Institut procède à une reconfiguration du champ. Il annonce que Gross n'est pas un historien. Il aurait été un sociologue, s'il n'avait pas oublié tout de la sociologie. La loi punissant la « diffamation de la nation polonaise » (passible de trois ans de prison) existe déjà¹¹ : les plaintes affluent, le dossier est examiné. Mais, d'après le président de l'IPN, Janusz Kurtyka, il n'y a pas lieu de traduire en justice cet irresponsable amateur d'histoire puisque même les opinions les plus extrêmes sont une chose

⁹ Cf. Anna Bikont, Le crime et le silence : Jedwabne 1941, la mémoire d'un pogrom dans la Pologne d'aujourd'hui, traduit du polonais par Anna Hurwic, Denoël, Paris 2011.

 $^{^{10}}$ Cf. l'article du directeur du bureau de l'Éducation publique de l'Institut de la mémoire nationale: Jan Żaryn, W sprawie glupiej sprawy, « Tygodnik Powszechny » du 6 au 10 février 2008, p. 27.

L'attribution publique à la Nation Polonaise de la participation, organisation ou responsabilité des crimes communistes ou nazis » était passible de trois ans de prison selon l'article 55a de la *Loi sur la publication des informations concernant les documents des organes de sécurité de l'État produits dans les années 1944-1990* du 18 octobre 2006. L'article en question a été invalidé le 19 septembre 2008 par le Tribunal Constitutionnel pour procédure législative fautive.

normale dans le cadre de la liberté d'expression¹². En substance : on ne va pas en faire une histoire, passons à de l'histoire sérieuse. Aussitôt dit, aussitôt fait. Le président de l'Institut de la mémoire nationale, l'un des plus hauts fonctionnaires de l'état, qualifie Jan Gross de « vampire de l'historiographie »¹³. Pas d'excuses, au contraire : la Pologne voit naître le cas Gross.



« Polonais – Juifs: qui avait peur de qui »: une du quotidien *Rzeczpospolita* du 11 janvier 2008 à l'occasion de la sortie de *La Peur* de Jan Gross. À l'époque, l'État était actionnaire de *Rzeczpospolita* à 49 %.

On l'a toujours davantage imaginé et regardé que lu et entendu. Les deux volumineuses monographies qui ont valu à Jan Gross sa position dans le monde académique transatlantique

¹² En janvier 2008, le ministère public a lancé d'office « une mise en examen légale pénale » de *La Peur*, invoquant l'article 132a du Code pénal. En février l'enquête a été declarée close, le procureur estimant que des poursuites judiciaires contre le livre de Jan Tomasz Gross auraient été contraires à la liberté d'expression. L'article 132a a été ensuite invalidé par le Tribunal Constitutionnel pour procédure législative fautive en septembre 2008 – de pair avec un très semblable article 112a du Code pénal.

¹³ Cf. l'intégralité de l'interview du journaliste Konrad Piasecki avec le président de l'Institut de la mémoire nationale Janusz Kurtyka à la radio rmf24 : *Kurtyka : Gross to wampir historiografii*, le 10 janvier 2008 – http://www.rmf24.pl/tylko-w-rmf24/wywiady/news-kurtyka-gross-to-wampir-historiografii,nId,211967

– Polish society under German occupation (1979) et Revolution from abroad (1988)¹⁴ – n'ont jamais été traduites en polonais. Mais après la déclaration du président de l'Institut de la mémoire nationale on passe au registre strictement personnel. Le Gross, épinglé, se voit disséqué méthodiquement en menus morceaux. Qu'en est-il de sa vie privée ? Serait-il sous influence ? Aurait-il subi en 68 un traumatisme irréversible? Serait-ce une vengeance de sa part ? Si c'est un homme blessé, il faut le comprendre, surtout que comprendre ne veut pas dire pardonner.

Des voix s'élèvent pour prendre sa défense. Mais prendre sa défense revient désormais à prouver sa polonité. L'ascendance nobiliaire de la mère de Jan Gross est mise à l'honneur. De même que ses hauts faits: elle a été dans la Résistance, sauvé des Juifs, abhorré les communistes. Les « irrégularités » dans les papiers de son père sont rattrapées par le fait qu'en tant qu'avocat, sous le stalinisme, il a défendu des représentants de l'État polonais clandestin, dont des catholiques qui ont aidé des Juifs. Le message est clair : pour un rescapé, voilà un sens de la gratitude exemplaire sinon exceptionnel envers la nation polonaise! Ainsi les deux parents satisfont aux critères de noblesse et/ou de noblesse culturelle. Tous les deux s'avèrent fidèles à ce que Lyotard appelait la phrase d'engagement – en l'occurrence : l'anticommunisme. S'exclut de la communauté celui qui désobéit à la phrase d'engagement.

Les partisans de Gross insistent sur le fait qu'il a consacré toute sa vie à étudier l'histoire de la Pologne, qu'il a beaucoup agi pour faire connaître le martyr infligé aux Polonais sous l'occupation soviétique, qu'il a souffert du communisme en personne. Résultat de l'enquête : Gross est un Polonais véritable ou peu s'en faut. Il a le droit de dire ce qu'il dit et il sert bien la Pologne en le faisant. « La Pologne est ce qu'il y a de plus important »¹⁵. Une fois de plus la réalité du crime et de l'expérience des victimes disparaît de l'horizon, éclipsée par une nouvelle vague de vieille panique identitaire dans le cadre de la radicalisation nationaliste en cours. Une fois de plus les mots « Polonais », « Pologne » cessent d'être des catégories descriptives pour devenir des catégories axiologiques.

-

¹⁴ Jan T. Gross, *Polish society under German occupation : the Generalgouvernement, 1939-1944*, Princeton University Press, Princeton, N.J. 1979; Jan T. Gross, *Revolution from abroad : the Soviet conquest of Poland's western Ukraine and western Belorussia*, Princeton University Press, Princeton, N.J. 1988.

¹⁵ Le slogan électoral de Jarosław Kaczyński lors de la champagne présidentielle anticipée suite à la mort du president de la république Lech Kaczynski, son frère, en 2010.



« Polonais véritable »: article dans l'hebdomadaire libéral *Wprost* du 9 janvier 2011, à l'occasion de la sortie du livre de Jan Gross, *Moisson d'or*.



« Gross Polonais véritable »: couverture de l'hebdomadaire catholique progressiste *Tygodnik Powszechny* du 21 février 2016.

La politique historique de l'État polonais depuis 2004

L'apparition publique du *topos* du vampire (2008) survient dans le contexte d'une puissante production de réalité parallèle – sinon de contre-réalité – mise en place après l'arrivée au pouvoir du gouvernement « Droit et Justice » (Prawo i Sprawiedliwość, PiS) en 2005, brandissant l'étandard de la repolonisation. Selon les frères Kaczyński, la Pologne, humiliée, doit se relever des genoux. Aux dires de Jarosław Kaczyński : « Le mal vient des gens aux racines... » sans racines... » lé. Aux dires de Lech Kaczyński : la « corporation de Bronisław Geremek au ministère des Affaires étrangères, qui s'est saisi de la diplomatie polonaise » l⁷, ça suffit (à cette occasion les médias n'ont pas manqué de rappeler qu'en la personne de Geremek il s'agissait d'un « rescapé de la Shoah » ou d'un « témoin de la Shoah »). La politique historique devient alors une priorité de l'État. Cette tendance se développe sans interruption sous l'équipe suivante qui reprend le gouvernail au bout de deux ans à peine : en 2007.

Peu de temps auparavant une suprenante nouveauté apparaît dans le dispositif de la politique historique : les « Soldats Maudits » (« Żołnierze wyklęci »). On connaissait l'histoire de cette résistance anticommuniste de l'après-guerre, mais on savait aussi, selon les mots de Krystyna Kersten, que « cette histoire ne se prêtait pas à en faire une légende » 18. « À l'ombre de cette lutte pour la liberté et l'indépendance couvaient les spectres de l'antisémitisme, on tuait des gens uniquement parce qu'ils étaient Juifs, communistes, partisans du nouvel ordre [ou membres de telle ou telle minorité – E.J.]. Souvent l'engagement idéologique dégénérait en devenant un prétexte pour un banditisme ordinaire » 19. Les « Soldats Maudits » – même les plus présentables (les moins radicaux parmi les radicaux) ou plutôt considérés comme tels seulement aujourd'hui – avançaient des programmes ouvertement antisémites et, parmi leurs victimes, il y avait un nombre important de Juifs – hommes, femmes, enfants.

¹⁶ Cf. *Historia Polski zamiast historii Polaków?*, « Dialog / Pheniben » 2012, nr 8, p. 40 – propos rapporté par la télévision publique en 2007.

¹⁷ « Ces gens là se sont attribué arbitrairement le monopole dans ce domaine et défendent leur intérêt corporatiiste » (ulast, *Lech Kaczyński : Dyplomację opanowała korporacja Geremka*, wiadomosci.gazeta.pl du 9 mars 2007 – http://wiadomosci.gazeta.pl/wiadomosci/1,114873,3975884.html).

¹⁸ Cf. Krystyna Kersten, *Rozważania wokół podziemia 1944–1947*, [in:] eadem, Między wyzwoleniem a zniewoleniem. Polska 1944–1956, Aneks, Londyn 1993, p. 94.

¹⁹ Ibidem, p. 91.



Emblème d'une formation de « Soldats Maudits », avec l'aigle blanc crucifié, au coeur arraché, entouré par une couronne d'épines. Originellement le trou dans la poitrine de l'aigle correspond aux contours de la IIème République de Pologne (1918-1939) (source: domaine public, http://www.bliskopolski.pl/pliki/krzyz-zrzeszenia-win.jpg).

En 2006, le président de la République (Lech Kaczyński) inaugure le monument érigé en l'honneur de l'un des commandants des « Maudits », Józef Kuraś « Ogień », responsable de plusieurs meutres de civils – dont des Juifs et des Slovaques. L'événement provoque un tollé, notamment une note diplomatique officielle du gouvernement de Slovaquie. L'Institut de la mémoire nationale – son Bureau de l'éducation publique en tête – passe à l'action et alimente la confusion du savoir et du culte mémoriel. En 2011, le gouvernement Plateforme Civique (Platforma Obywatelska, PO), successeur du gouvernement Droit et Justice, en rajoute une couche. À la faveur de la loi sur l'annulation des « sentences prononcées contre les personnes réprimées pour avoir combattu pour l'indépendance de l'État Polonais », le ministère de la Justice demande aux tribunaux l'annulation des sentences proférées contre les « Soldats Maudits », même s'ils avaient été jugés en qualité de criminels de droit commun. L'action – qui équivaut à une demande de réhabilitation – est entreprise à l'insu des intéressés et de leurs familles²⁰. Le successeur de Lech Kaczyński à la Présidence de la République (Bronisław Komorowski) œuvre en faveur de l'établissement d'une journée nationale de la Mémoire des « Soldats Maudits ». Ce nouveau jour de fête est voté par les deux chambres de la Diète en

_

²⁰ Bogdan Wróblewski, *Na zbiorowej rehabilitacji*, « Gazeta Wyborcza » des 4-5 mai 2013, p. 3.

2011²¹. 2012 voit la réhabilitation des Forces Nationales Armées (Narodowe Siły Zbrojne, NSZ), une formation des Soldats Maudits collaboratrice d'Hitler, dix ans plus tôt décrite encore dans les manuels scolaires comme antisémite et fasciste. À cet effet le parlement promulgue une résolution solennelle dans laquelle les députés proclament que ces « Forces Nationales Armées avaient bien servi la Patrie » ²².

Parallèlement, la réactivation de la figure des « Justes polonais » atteint un niveau qui excède même ce que la Pologne avait pu connaître lors de la purge antisémite suivant les événements de mars 1968. Feuilletons télévisés, films documentaires, films de fiction, bandes dessinées, romans, poèmes, encyclopédies, albums, ateliers pour enfants, expositions en plein air, sites Internet, pièces de monnaie dédiées, monument sur monument. Ainsi que des monographies ne craignant pas l'absurde, comme un ouvrage dont il suffit de citer le titre : Les Polonais des environs de Treblinka sauvant des Juifs²³ (la revue scientifique du Centre de la Recherche sur la Shoah de l'Académie Polonaise des Sciences en publie une critique dans une rubrique intitulée "curiosités" – sans émouvoir grand monde²⁴). C'est à en oublier que les Justes représentent moins d'un quart de pourcent de la population de l'époque de la guerre, terrorisée par un contrôle social exercé impitoyablement par les voisins, ce qui n'a d'ailleurs pas cessé avec la guerre. Les deux présidents de la République consécutifs (Kaczyński et Komorowski), l'Institut de la mémoire nationale, le ministère des Affaires étrangeres, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et du Patrimoine national : tout le monde s'est attelé à la tâche de transformation de l'exception en règle. Et plus on fait, plus il reste à faire. On n'est jamais suffisamment innocent.

« L'avenir de la Patrie, l'espoir de la nation »

L'éducation sur la Shoah – bien que formellement obligatoire depuis 2003 – fait office d'option choisie par certains professeurs. Mais ce sont ses résultats qui font dresser les

²¹ Cf. Le Journal des Lois du 15 février 2011, No. 32, position 160.

²² Cf. http://nsz.com.pl/index.php/dokumenty/793-uchwaa-sejmu-rp-oddajca-hod-narodowym-siom-zbrojnym. Le débat parlementaire concernant cet hommage a eu lieu le 7 novembre 2012 (cf.

http://orka2.sejm.gov.pl/StenoInter7.nsf/0/EC230E99A06A15C0C1257AB000103234/%24File/25_a_ksiazka.pd f). Pour les résultats du vote du 9 novembre 2012, cf.

http://www.sejm.gov.pl/Sejm7.nsf/agent.xsp?symbol=glosowania&NrKadencji=7&NrPosiedzenia=25&NrGlosowania=43.

²³ La référence intégrale de cet ouvrage codirigé par le directeur du musée de Treblinka et un prêtre (aujourd'hui porte-parole de l'Épiscopat de Pologne) est la suivante: Edward Kopówka, ks. Paweł Rytel-Andrianik, *Polacy z okolic Treblinki ratujący Żydów*, Drohiczyńskie Towarzystwo Naukowe, Kuria Diecezjalna w Drohiczynie, Oksford-Treblinka 2011.

²⁴ Cf. Dariusz Libionka, *Uwagi o ratowaniu Żydów w « okolicach Treblinki »*, « Zagłada Żydów », No. 9, 2013, pp. 687-695.

cheveux sur la tête. « Les résultats de l'enquête [effectuée par une psychologue sociale dans vingt lycées varsoviens en 2013 – E.J.] confirment que l'éducation scolaire – de manière unique – maintient une image déformée du passé qui, souvent, correspond davantage à des besoins identitaires qu'à des faits historiques. Plus on y consacre du temps à l'école, plus la perception de la Shoah par les élèves est stéréotypée »²⁵. Ils en sortent confortés dans l'idée que les Polonais ont tout fait, sinon plus, pour aider les Juifs. Les convictions antisémites parmi ces jeunes vont se renforçant. Le problème ne réside pas donc dans le manque d'enseignement mais dans le cadre socio-culturel, mental et émotionnel, qui organise cet enseignement et lui donne un sens.

Les manuels scolaires – leur langue, leur structure, leur contenu – sont imbibés de l'imaginaire nationaliste ethnico-religieux. Au lieu de l'histoire de la Pologne – qui jusqu'en 1945 a toujours été un État multiethnique et multireligieux –, ils enseignent une histoire des Polonais catholiques, centrée, de plus, sur les classes supérieures²⁶. Les minorités apparaissent incidemment, pour être jugées en fonction de leur « loyauté » envers le groupe dominant (la question n'est jamais posée dans le sens inverse). Dans un livre d'éducation civique de 2014, le patriotisme est présenté comme partie intégrante du quatrième commandement : « Honore ton père et ta mère ». La Pologne est censée être « notre mère ». L'auteur : Jean-Paul II²⁷. Des

.

²⁵ Cf. Marta Witkowska, *Społeczne reprezentacje historii stosunków polsko-żydowskich oraz Holokaustu. Rola edukacji szkolnej na tle emocji, postaw i kontaktu międzygrupowego* – maîtrise non publiée, soutenue en 2014 à la Faculté de psychologie de l'Université de Varsovie. La passage cité provient de la page 2 d'une présentation publiée par l'auteure sur le site de l'ONG « Otwarta Rzeczpospolita » (http://otwarta.org/wpcontent/uploads/2014/07/Marta-Witkowska-esej.pdf).

²⁶ Cf. le rapport sur les manuels scolaires de l'ONG « Czulent » : *Antysemityzm nie jest poglądem. Podręcznik dla edukatorów i edukatorek*, Kraków 2016.

²⁷ Cf. le manuel d'éducation civique d'Elżbieta Dobrzycka et Krzysztof Makara, Wiedza o społeczeństwie, Podręcznik dla gimnazjum 1, Wydawnictwo Pedagogiczne Operon, Gdynia 2014, p. 50. Aux élèves est ensuite demandé d'expliquer: a) pourquoi selon Jean-Paul II le patriotisme relève du devoir religieux; b) comment Jean-Paul II définit le patriotisme (cf. idem). Voici la citation originale de Jean-Paul II : « Si l'on se demande quelle place occupe le patriotisme dans le Décalogue, le réponse ne laisse aucune hésitation: il se situe dans le cadre du quatrième Commandement, qui nous engage à honorer notre père et notre mère. Il s'agit en effet de l'un des sentiments que la langue latine désigne sous le terme pietas, soulignant la valeur religieuse qui sous-tend le respect et la vénération dus à nos parents parce qu'ils représentent pour nous Dieu Créateur. [...] Le patriotisme comporte en lui-même cette sorte d'attitude intérieure, du fait que la patrie est aussi pour chacun, d'une manière particulièrement vraie, une mère. [...] Patriotisme signifie amour pour tout ce qui fait partie de la patrie: son historie, ses traditions, sa langue, sa conformation naturelle elle-même. [...] Tout danger qui menace le grand bien de la patrie devient une occasion pour vérifier cet amour. [...] L'analyse de l'histoire ancienne et de l'histoire plus récente prouve largement le courage souvent héroïque avec lequel les Polonais ont su assumer ce devoir, quand il s'est agi de défendre le bien supérieur de la patrie" (Jean-Paul II, Mémoire et identité. Conversations au passage entre deux millénaires, traduction par François Donzy, Flammarion, Paris 2005, p. 82-83). Une logique de fer et une argumentation d'acier s'imposent : « La présence des Juifs a été un élément ethnique extrêmement important en Pologne. [...] J'avais des liens étroits d'amitié avec quelques-uns. Et ce qui me touchait chez certains d'entre eux était leur patriotisme polonais. L'esprit polonais est donc fait, au fond, de multiplicité et de pluralisme, et non d'étroitesse et de fermeture » (ibidem, p. 107). Depuis le début du débat en 2000 - alors que des dizaines de massacres semblables à celui de Jedwabne ont été révélés - c'est tout ce que

frissons dans le dos. Je passe ici sur l'enseignement du catéchisme dispensé à l'école publique. C'est en vain qu'on aura cherché dans les programmes et les manuels une problématisation de l'antisémitisme, dont celle de ses origines chrétiennes et de sa dimension identitaire, ainsi qu'une présentation du contexte polonais de la Shoah²⁸. Eu égard aux acquis multidisciplinaires des quinze dernières années, consécutifs au débat sur *Voisins*, c'est comme si dans un pays à l'astrophysique poussée on enseignait aux enfants que la terre est plate.

Cette éducation alimente et se voit alimentée par une culture populaire – musique, reconstitutions historiques, tatouages, marques de vêtements patriotiques – qui vante la violence, la vengeance, la guerre, les enfants martyrs, la mort pour la Patrie. Apparaissent des collections de T-shirts ornés de brassards rouge et blanc, de taches de sang et/ou de proclamations : « Mieux vaut mourir debout que vivre à genoux », « Mieux vaut être mort que rouge », « Mort aux ennemis de la Patrie ». Des classes paramilitaires sont mises en place dans des lycées (1999 – 62 ; 2013 – 700 ; 2015 – 1340). C'est dans un tel contexte qu'opèrent plusieurs organisations non-gouvernementales essayant de sonner l'alarme à propos du contenu des manuels ou de la justice – incarnée par les juges et les procureurs – qui refusent obstinément d'appliquer la loi en qualifiant les délits antisémites et racistes d'incidents de « nocivité sociale basse » ou en accompagnant leur refus d'action judiciaire de justifications plus virulentes encore que les délits initiaux²⁹.

La clé de voûte de la politique historique est constituée par le Musée d'histoire des Juifs de Pologne. Ce Musée POLIN (Musée Pologne) avait subi, avant l'ouverture de son exposition permanente (2014), une censure de la part de la chancellerie du président de la République et du ministère de la Culture et du Patrimoine national. Les détails de l'opération sont connus : les autorités ont exigé l'effacement de tout ce qui pouvait nuire à la réputation de la religion chrétienne, de l'Église, de la droite, de la résistance anticommuniste et de la nation polonaise³⁰. S'y est jointe l'amputation intégrale de la période postérieure à 1989, avec la

Jean-Paul II a trouvé à dire à ses fidèles et compatriotes sur l'attitude des Polonais catholiques envers les Juifs et ceux qu'ils considéraient comme Juifs.

²⁸ Cf. l'intervention alarmante d'un enseignant qui est en même temps le co-auteur d'un manuel auxiliaire sur la Shoah conforme au savoir et aux standards de réflexion actuels: Robert Szuchta, « Czy zmiany programowe nauczania historii w polskiej szkole uwzględniają debaty historyczne? Refleksje na marginesie obrazu Zagłady w podręcznikach do nauczania historii », *Zagłada Żydów*, No. 11, 2015, pp. 607-632.

²⁹ Cf. le rapport de l'ONG « Otwarta Rzeczpospolita » : *Przestępstwa nie stwierdzono. Prokuratorzy wobec doniesień o publikacjach antysemickich*, Warszawa 2006 – toujours d'actualité pour ce qui est des conclusions malgré les dix ans passés.

³⁰ Cf. Muzeum żydowskie. Z Jerzym Halbersztadtem rozmawiają Jan Śpiewak, Zofia Waślicka, Artur Żmijewski, « Krytyka Polityczna » 2015, nr 40-41, pp. 292-319; Jankiel, chasydzi i Tuwim. O Muzeum Historii Żydów

présentation des débats autour des livres de Jan Gross, des apports des arts et des acquis des sciences sociales, et l'évocation d'une réalité de plus en plus pesante. Quant à la présentation des périodes antérieures, j'ai montré ailleurs à quel point on y baigne dans la « jouissance des hallucinations retrospectives », selon les termes de Baudrillard³¹.

La patrie et la nation passent au-dessus de tout. Roman Giertych, l'homme politique qui, en 1989, réactiva les Jeunesses Polonaises (Młodzież Wszechpolska) – un groupe d'extrême droite d'avant-guerre, ayant recours à la violence, partisan de l'apartheid et du boycott des commerces juifs – se voit confier le poste stratégique de ministre de l'Éducation nationale en 2006. Ce qui le préoccupe, à part l'absence d'une éducation patriotique digne de ce nom, c'est le fait que « eux » n'ont pas honte de « leur Holocauste ». « Ils » viennent en Pologne promener « leurs » jeunes dans des camps d'extermination. « Nous » devrions donc emmener « les nôtres » à Katyn : « Ainsi fait Israël, suivons l'exemple des Juifs »³². Faute de moyens, une partie Katyn est arrangée au musée de l'Insurrection de Varsovie de 1944. L'holocaustisation du martyre infligé à des Polonais par les Soviétiques fraye son chemin dans les esprits de la jeunesse, le premier public visé par ce musée, locomotive électorale de Lech Kaczyński lors des présidentielles de 2005.

L'action dudit ministre de l'Éducation nationale aboutit à l'érection dans la capitale d'un monument à Roman Dmowski (2006), le prophète de « la Pologne aux Polonais », antisémite invétéré, darwiniste national et social, maître du chauvinisme en tout genre³³. Après la destitution du ministre – aujourd'hui homme toujours respectable et respecté – la volonté politique manque pour dire la vérité sur Dmowski. Son action en faveur de l'instauration de la Pologne indépendante au lendemain de la première guerre mondiale – accompagnée pourtant de scandales antisémites lors de la conférence de Versailles (1918) – suffit à délégitimer toute

Polskich z Heleng Datner rozmawia Piotr Paziński, « Midrasz » 2015, nr 1, pp. 5-10; Z Heleng Datner Sobel. **Plotkies** décembre rozmawia Poldek **«** », le 29 http://www.jewish.org.pl/index.php/pl/opinie-komentarze-mainmenu-62/6803-helena-datner-o-mhp.html; Datner: Żydowski punkt widzenia. Pyta Kacha Szaniawska, « Dziennik Opinii Krytyka Polityczna », le 30 mai

^{2015 -} http://www.krytykapolityczna.pl/artykuly/historia/20150529/datner-zydowski-punkt-widzenia-rozmowa

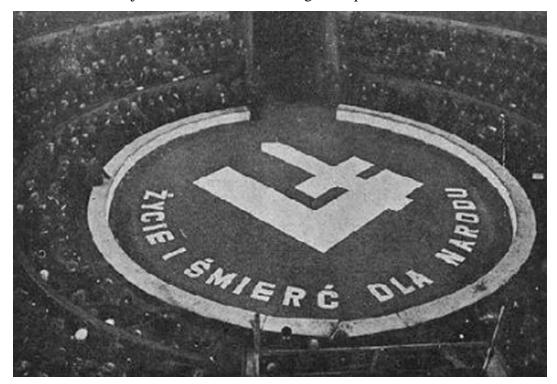
³¹ Je me suis amplement expliquée à ce sujet dans le texte « The Embassy of Poland in Poland. The Polin Myth in the Museum of the History of Polish Jews (MHPJ) as Narrative Pattern and Model of Minority-Majority Relations », [in:] Poland and Polin. New Interpretations in Polish-Jewish Studies, sous la rédaction d'Irena Grudzińska-Gross et Iwa Nawrocki, Éditions Peter Lang, Frankfurt am Main 2016, pp. 121-171.

³² Aleksandra Pezda, *Pierwsza lekcja Giertycha*, « Gazeta Wyborcza » du 5 octobre 2006, p. 3.

³³ Cf. Grzegorz Krzywiec, Szowinizm po polsku. Przypadek Romana Dmowskiego (1886-1905), Neriton & Instytut Historii PAN, Warszawa 2009.

critique de sa pensée incendiaire et de son héritage meurtrier. Son nom disparaît même de l'exposition permanente du musée de l'histoire des Juifs de Pologne.

Mais le culte de Dmowski – un culte officiel – commence à faire sourire aujourd'hui, à l'heure de la renaissance absolument légale (quoique contraire à la Constitution et à toutes les lois) du Camp National Radical (2012), copie conforme du Camp National Radical (Obóz Narodowo-Radykalny, ONR) fondé en 1934 – organisation fasciste et fière de l'être, prête à tout pour instaurer un État catholique de la nation polonaise. Que signifie cette résurrection d'organisations antisémites et fascistes de l'avant-guerre ? Qu'est-ce que cela peut vouloir dire d'autre que *l'affirmation* de la Shoah ? Le négationnisme – au sens du *mensonge* d'Auschwitz – n'a jamais fait carrière en Pologne. Et pour cause.



« La vie et la mort pour la nation »: meeting du Camp National Radical Falanga (ONR Falanga), 28 novembre 1937 à Varsovie (© non attribué).



Camp National Radical Falanga (ONR Falanga) à Poznań, le 18 avril 2016 (© by Rosiek.kub, CC BY-SA 4.0, https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=45055253)



Camp National Radical Falanga (ONR Falanga) à Białystok, le 16 avril 2016 (© Agencja Gazeta, photo: Marcin Onufryjuk).



Exécution en effigie du « Juif » par les Jeunesses Polonaises (Młodzież Wszechpolska) et le Camp National Radical (ONR Falanga) à Wrocław, le 18 novembre 2015 (*Wprost*, 18-24 avril 2016 – photo: Wojciech Nekanda Trepka).

Lors de la campagne de haine qui a pris pour cible les réfugiés et cette Europe qui ne voulait pas fermer les yeux sur leur sort, les groupes en question ont brûlé une effigie de Juif – avec caftan, barbe, et papillotes – sur la place du Vieux Marché à Wrocław. Peu après, à Varsovie, ils assuraient la sécurité du président de la République lors de l'enterrement solennel de l'un des « Soldats Maudits », Zygmunt Szendzielarz « Łupaszka », responsable de meurtres sur la population civile biélorusse, déclaré grand homme de la Patrie. Les jeunes gens brandissaient une banderole : « Judéocommune, tu as enfin perdu » tout en hurlant « Mort aux sionistes ». Personne n'était dupe : une fois de plus, ce sont les Juifs qui étaient visés.

La doxa

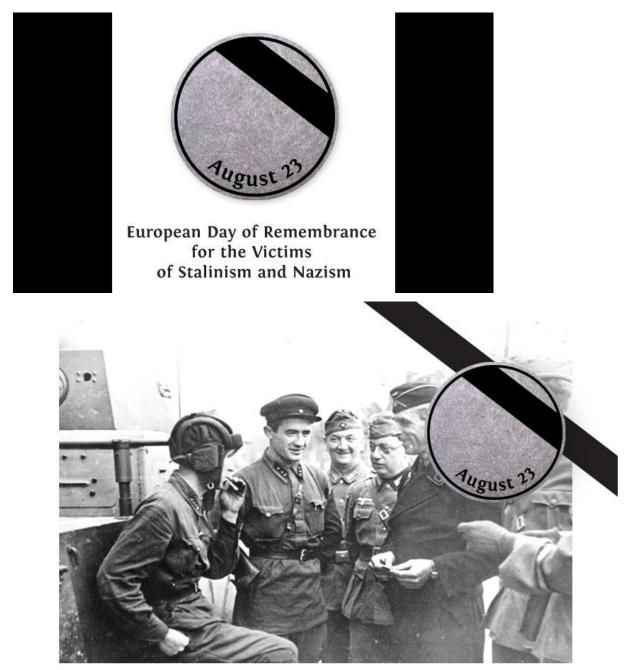
Tout ceci n'aurait pas été possible sans le cadre protecteur de la doxa anticommuniste. Expliquons-nous : dans le langage public actuel en Pologne, le communisme n'a rien d'une catégorie empirique descriptive. Le communisme est, au sens proppien, l'Antagoniste des contes : anhistorique, diabolisé. Il est le mal que les minorités infligent à l'humanité toute entière, dont la Pologne, pour des raisons incompréhensibles ou – plus exactement – sans raison. Un Polonais – un vrai – n'aurait jamais pu être communiste, jamais il n'aurait porté atteinte à Dieu, au Christ, à la Pologne. Dans le discours dominant en Pologne, le communisme passe pour une incarnation du mal universel. Il joue également le rôle d'un volumineux sac poubelle dont la place est à la décharge de l'histoire. À l'intérieur se trouvent pêle-mêle, en vrac: les crimes staliniens, la Charte d'Athènes, les déportations en Sibérie, l'IVG, Katyn, l'École de Francfort, les Brigades Internationales d'Espagne et les tirs sur les ouvriers des chantiers navals de Gdansk, la justice sociale et ainsi de suite.

La perspective marxiste – toute analyse en termes de rapports *sociaux* – s'en trouve délégitimée, comme toute revendication sociale. La société a cédé la place à la nation. Quant au capitalisme néolibéral – « There really is no alternative » pour citer Margaret Thatcher. Et comme l'a dit si bien James Burnham : « Where there is no alternative, there is no problem ». Le clivage entre la réalité socio-économique et ses représentations va s'amplifiant. Mais ce sont ces représentations qui motivent les actions individuelles et collectives : les plus défavorisés réclament « La mort aux ennemis de la Patrie », souvent côte-à-côte avec les bénéficiaires du système, surtout des plus jeunes. La cohésion nationale remplace la cohésion sociale compromise.

Il est temps aussi de renégocier les limites du compromis mémoriel européen. La mise en équivalence du nazisme et du communisme est postulée par les représentants des Pays Baltes et de la Hongrie, épaulés par les Polonais. Leur but est « d'aligner la condamnation du communisme comme une norme universelle sur celle du nazisme »³⁴. Le débat s'étire sur plusieurs années. Le risque de désunion mémorielle entre l'Est et l'Ouest se profile nettement. Le Conseil de l'Europe de même que le Parlement Européen y échappent, ce dernier ayant proclamé une Journée européenne de commémoration des victimes du stalinisme et du nazisme (2009). Elle a lieu le 23 août, date anniversaire du pacte germano-soviétique, qui a été désignée comme le jour du « Ruban Noir ». L'image qui accompagne sa célébration en 2013, intitulée *The Swastika and the Red Star meet and celebrate their division of Europe in September 1939*, suscite – tout au moins en Pologne – de vifs commentaires antisémites. La

³⁴ Georges Mink, Géopolitique, histoire et jeux de mémoire: pour une reconfiguration conceptuelle, [in:] Le Passé au présent. Gisements mémoriels et actions historicisantes en Europe centrale et orientale, sous la direction de Georges Mink et Pascal Bonnard, Michel Houdiard Éditeur, Paris 2010, p. 29. Cf. Philippe Perchoc, Les mutations du compromis mémoriel européen. Une étude balte, ibidem, pp. 55–67.

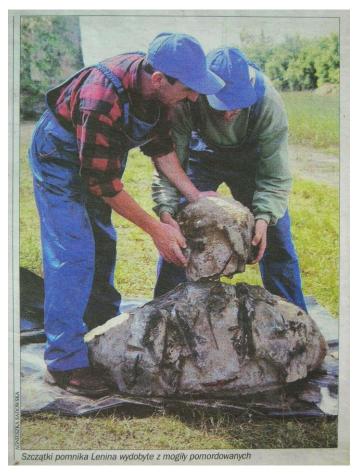
politique historique des nouveaux états membres largue les amarres et part à la dérive. La mise en équivalence des victimes du stalinisme et du nazisme ne leur suffit pas plus que la mise en équivalence du nazisme et du stalinisme. Tout comme la mise en équivalence du nazisme et du communisme qui entraîne la dé-différentiation et la criminalisation de la période 1945-1989(1991). Dans le discours majoritaire et dominant, il n'y a pas pire que le communisme. L'anticommunisme assure l'immunité morale à tout ce qui se veut anticommuniste.



Emblème officiel de la Journée européenne de commémoration des victimes du stalinisme et du nazisme (le physique du « bochevik » bien au centre de l'image suscitant des commentaires antisémites sur Internet)

(source: domaine public, https://ipn.gov.pl/en/news/735,23-August-the-European-Day-of-Remembrance-for-Victims-of-Stalinism-and-Nazism.html)

Cet anticommunisme ne cesse de montrer son revers antisémite. L'utilité en est immédiate. Pour remédier à la panique morale suscitée par la révélation du massacre de Jedwabne par Jan Gross en 2000, le primat de Pologne, Józef Glemp, proposa la configuration mentale et émotionnelle suivante : « Parlons de Jedwabne, mais sans oublier Katyn ». Pour reprendre sa fameuse formule – proférée après la sortie de *Shoah* de Lanzmann en 1985 – s'il n'y avait pas d'antipolonisme, il n'y aurait pas d'antisémitisme. S'il n'y avait pas eu Katyn (1940), il n'y aurait pas eu Jedwabne (1941). Beaucoup plus qu'une symétrie, c'est *une relation de cause à effet*, avec tout un jeu de rationalisations qui passent pour des vraies raisons, qui s'enracine dans les consciences. Ou plutôt y est-elle déjà bien enracinée, à en croire la rumeur, puis la trouvaille, la preuve, le justificatif exhumé de la fosse commune de Jedwabne : un buste de Lénine.



Jedwabne, 2001: « Les débris d'un monument de Lénine exhumé de la fosse commune » (*Gazeta Wyborcza*, 1^{er} juin 2001, p. 8 – photo: Agnieszka Sadowska.



Jedwabne, 2001: « Les fragments d'un monument de Lénine trouvés lors de l'exhumation à Jedwabne » (*Gazeta Warszawska*, avril 2016, p. 16 – auteur[e] de la photo non indiqué[e]).

Le mythe du judéocommunisme – voilà la construction, la production : du crime et de sa légitimité socio-culturelle en même temps. Nous sommes ici dans la théorie du double génocide (rouge d'abord et brun par la suite) qui nous entraîne dans la logique de l'autodéfense. On est innocent. Dans l'économie symbolique, Katyn est encore une fois une histoire du corps du Christ. Beaucoup porte à croire qu'on n'aurait pas eu cette radicalisaton anticommuniste en Europe de l'Est, si la doxa anticommuniste n'était pas sous-tendue, doublée de cette puissante motivation imaginaire et identitaire.



« Katyn »: une affiche nazie de 1943 reproduite sur la couverture du supplément historique de *Gazeta Wyborcza* du 27 février 2012, sans explication ni commentaire critique.



« Katyn »: les « judéobolcheviks » de l'affiche nazie de 1943.



Andrzej Wajda, Katyn (2007).

La préfiguration du crime de Katyn: le Christ en manteau d'officier polonais orné de la barrette bleue et noire de la plus haute décoration militaire polonaise *Virtuti Militari*, décernée à son titulaire le plus vraisemblablement pour la guerre polono-bolchevique (1920) ou pour la « défense » polonaise de Lvov contre les Ukrainiens (1918-1919).



« Journée de commémoration des victimes du crime de Katyn »: affiche avec le motif de *Pietà de Katyn* dite *Notre-Dame-de-Katyn* (après 1943) dans un couloir de métro varsovien, avril 2016 (© Elżbieta Janicka).

L'État et les sciences sociales

On ne peut mettre en équivalence le régime du PiS et le régime du PO. Il faut cependant souligner d'importants aspects de continuité dans la démarche des gouvernements qui se succèdent depuis 2004: PiS (2005-2007), PO (2007-2015), PiS à nouveau. L'alternance du modèle de modernisation sans émancipation (PO) et du modèle de modernisation contre l'émancipation (PiS) permet de comprendre que ce ne sont pas des envahisseurs inattendus qui font intrusion soudaine dans le champ du travail scientifique.

En avril 2016, dans un courrier officiel adressé à l'United States Holocaust Memorial Museum, l'Ambassade de Pologne à Washington a demandé de manière expresse la modification du titre d'une série de conférences scientifiques: *Murder of Neighbors: Comparing Genocide of Tutsis in Rwanda and Jews in Poland*³⁵. "The title implies that neighbors of the victims were responsible for the genocide. This certainly was not the case in occupied Poland" – affirmait, en s'efforcçant de conjurer le sort (plus de soixante-dix ans après les événements), le premier conseiller Sławomir Zagórski pour lequel les sciences sociales n'apportent décidément ni bonnes nouvelles, ni consolation.

Mais avant Washington 2016 il y avait bien eu Princeton 2010. Le consulat polonais de New York en appelait alors à la conscience patriotique des chercheurs et chercheuses venant de Pologne : « Have you been aware that you will be presenting your papers at the conference titled *Holocaust in Poland*, which only recently and, unfortunately, not in all publications, has been modified into *occupied Poland* ? [...] ». Le consulat passait en revue la terminologie

We are writing in regards to a series of lectures by Dr. Sidi N'Diaye, a fellow of the United States Holocaust Memorial Museum, entitled, *Murder of Neighbors : Comparing Genocide of Tutsis in Rwanda and Jews in Poland*. Without being present at the lecture it is impossible to comment on its substance, nevertheless the title itself is vague and misleading.

The title implies that neighbors of the victims were responsible for the genocide. This certainly was not the case in occupied Poland.

The genocide that was the Holocaust was for the most part waged on occupied Polish territory by Nazi Germany. I need not remind that World War II broke out on September 1, 1939 after the unprovoked invasion of Poland by an external actor, namely Nazi Germany. As a result of Nazi Germany's invasion and occupation, close to 20% of Poland's pre-war population did not survive the war. This figure includes 3 million Jews, Polish citizens, who were killed in the Holocaust. Millions more were imprisoned, deported, exiled, interned, impressed into force labor, forcefully resettled, experimented on, starved and oppressed. World War II was a calamity for Poland and it is Nazi Germany who bears responsibility for the genocide against Polish and European Jews.

When dealing with history as sensitive and tragic as was the Holocaust, no effort must be spared to ensure that the language used is as precise and historically accurate as possible. We ask that going forward the title of these public presentations be modified.

Sincerely,

Sławomir Zagórski ».

^{35 «} Dear Sirs,

employée dans les titres des communications de même que l'étendue du champ examiné : « I am not sure whether incorporating pogroms, such as one in Kielce, under the umbrella of the Holocaust is fully justified »³⁶. L'auteure de la lettre, Ewa Junczyk-Ziomecka, légitimait sa parole par son status de haute fonctionnaire de l'État : consule générale de Pologne à New York, ancienne vice-directrice du Musée d'histoire des Juifs de Pologne et ancienne secrétaire générale à la Chancellerie du Président de la République, « responsable des relations polonojuives ». Triple argument d'autorité, compromettant dans le cadre d'un débat scientifique, mais irréfutable en termes de rapport de force. [Voir la lettre du consulat de 2010, à la suite de cet article]

Les propos cités s'avèrent d'autant plus mal intentionnés qu'il n'est pas de chercheur/chercheuse – que ce soit aux États-Unis, en Israël ou en Europe – qui impute à la Pologne le rôle de pays collaborateur d'Hitler. Au contraire, son status du pays membre de la coalition anti-Hitler est mondialement reconnu. Le drapeau polonais se trouve exposé – donc honoré – pami les drapeaux des Alliés dans ce même United States Holocaust Memorial Museum. À Washington et à Princeton, ici et là, « without being there » : une même volonté de subordonner la recherche à la diplomatie, une même indignation traduisant la panique morale et identitaire. Ici et là, ce qui est pris pour cible, c'est le devoir critique des sciences sociales. Un devoir – differentia specifica – qui est bien le propre des sciences humaines et sociales, et sans lequel elles cessent d'avoir un sens.

Face à cette faillite intellectuelle et morale, il est difficile de ne pas évoquer le diagnostic corrosif proféré par Miłosz, conscient du contexte polonais de la Shoah. Dans son poème écrit à Varsovie en 1943 *Un pauvre chrétien regarde le ghetto* (en flammes) et n'a qu'une peur – celle d'être compté « parmi les aides de la mort : les non-circoncis »³⁷. Plus de soixante-dix ans plus tard le pauvre chrétien est toujours là, toujours à plaindre, toujours innocent – comme si l'on pouvait entrer deux fois dans le même fleuve ou ne pas en ressortir du tout. Mais la société polonaise n'a pas manqué et ne manque pas d'intellectuels, artistes et savants qui ont mené et mènent une réflexion et une action critiques. Sauf que les résultats de leurs efforts ont manqué et manquent d'outils de transmission. Ceci permet de comprendre la reproduction des modèles culturels dont le meilleur exemple est fourni par la fracassante campagne de haine

³⁶ Cf. Benjamin Frommer, *The Holocaust in Occupied Poland, Then and Now*, « East European Politics and Societies », August 2011, No. 25, vol. 3, pp. 575–580.

³⁷³⁷ Czeslaw Milosz, *Un pauvre chrétien regarde le ghetto*, [in:] eadem, Enfant d'Europe et autres poèmes, traduit par Monique Tschui et Jil Silberstein, revu par l'auteur, Éditions l'Âge d'Homme, Lausanne 1980, p. 40.

contre les réfugiés – pourtant totalement absents de Pologne – dans la deuxième moitié de 2015.

C'est alors que, du haut en bas du spectre social, se sont déployés les mêmes représentations racistes, les mêmes fantasmes exterminateurs, les mêmes schémas pseudoargumentatifs qui avaient déjà sévi en Pologne en 1938, au moment de l'expulsion du Troisième Reich vers la Pologne de juifs citoyens polonais, alors menacés par les autorités polonaises de retrait de leur citoyenneté polonaise. Le Troisième Reich voulait prévenir la démarche de la Seconde république polonaise en se débarassant de sans-papiers potentiels par la méthode du fait accompli. À la nouvelle de la catastrophe humanitaire dans le camp d'internement improvisé par les autorités polonaises à Zbąszyń, un citoyen polonais séjournant à Paris, Herszel Grynszpan qui avait de la famille proche parmi les expulsés, tira sur un diplomate nazi. Le Troisième Reich allégua cet attentat mortel comme prétexte pour déclancher la Nuit de Cristal. Bien que la date en soit commémorée, le contexte polonais de l'événement n'est évoqué en Pologne ni dans l'enseignement, ni dans le débat public. La frénésie haineuse de 2015 a été quasi unanimement perçue en Pologne comme dépourvue d'antécédents... et de conséquences.

Pour conclure

Aujourd'hui devant nos yeux la contre-réalité cesse d'être une réalite parallèle, pour s'imposer comme une réalite tout court, au statut exclusif. C'est pourquoi la culture et la société polonaises semblent de plus en plus imperméables à l'analyse critique, et Gross de plus en plus intolérable.



« Mangeur de Polonais. Jedwabne est un mensonge gauchiste »: couverture du supplément historique du mensuel d'extrême droite *Gazeta Warszawska*, qui sort de sa marginalité, avril 2016.



« Mangeur de Polonais » contre « Soldats Maudits » : la première et la quatrième de couverture de *Gazeta Warszawska*, avril 2016.

La nef de l'État, de la culture et de la société (ou plutôt de la nation) va vers un déni du rôle de la majorité non-juive dans la structure de l'extermination des Juifs en Pologne occupée par l'Allemagne nazie pendant la seconde guerre mondiale. Dans cette configuration, tout geste analytique qui interroge les modèles culturels, les imaginaires et leur reproduction devient une cible. C'est pourquoi des calomnies ont commencé à pleuvoir sur Jan Gross – et ceci non seulement de la part de ses ennemis les plus féroces – lorsqu'il a osé suggérer, dans l'article cité au début de ce développement, qu'il pourrait y avoir un rapport entre la campagne de haine envers les réfugiés et le refus de tirer des conclusions de la Shoah.

Les forces pro-démocratiques et pro-européennes existent. Le Comité de la Défense de la Démocratie (Komitet Obrony Demokracji, KOD) est un mouvement social important. Il n'a pas hésité à manifester pour la défense de la Constitution, du Tribunal Constitutionnel et de Lech Wałęsa – traîné dans la boue comme symbole de Solidarność et de la Pologne indépendante. Mais ce même KOD et ses partisans sont loin de descendre dans la rue pour la cause des réfugiés, celle des femmes ou des personnes LGBTQ (pourtant en détresse), pour une humanisation du système économique (dont le code du travail), pour la laïcisation du domaine public ou pour se solidariser avec l'historien Jan Gross pourchassé – figure emblématique de la possibilité d'auto-émancipation.

C'est bien le gouvernement « Droit et Justice » qui détruit la démocratie libérale en Pologne. C'est lui qui incite ses partisans à la violence. C'est lui qui les organise en milices auxquelles bientôt, à l'automne, doivent être distribuées des armes. (En attendant les futurs miliciens ont procédé à la collecte d'armes blanches et à l'achat de deux fusils mitrailleurs grâce à un appel de *crowdfunding* lancé sur Internet.) Il est plus qu'urgent d'arrêter ce processus. Et la restitution de la démocratie libérale est une exigence inconditionnelle, un impératif non négociable. Mais la restauration des institutions et des procédures ne suffit pas. Il s'agit de désamorcer les représentations et les pratiques socio-culturelles, donc identitaires, productrices de violence et d'exclusion. Une identité collective citoyenne et une culture civique restent à construire. Pour ce faire, il faut considérer et reconsidérer la part polonaise dans la Shoah. Pour que la Pologne cesse de constituer un danger pour l'Europe et pour ellemême, pour ses citoyens et pour les non-citoyens. Pour en arriver à une situation où on ne demandera plus si l'Ordre du Mérite polonais mérite encore son Jan Gross.

Annexe : lettre de la Consule générale de la République de Pologne à New York, 29 octobre 2010

KONSULAT GENERALNY RZECZYPOSPOLITEJ POLSKIEJ W NOWYM JORKU



CONSULATE GENERAL
OF THE REPUBLIC OF POLAND
IN NEW YORK

New York, October 29, 2010

To Participants of the International Conference, Princeton University

Dear Ladies and Gentlemen,

I am addressing you not only as a Consul General of Poland in New York, but also as former long-term deputy director of the Museum of History of Polish Jews, which is currently being created in Poland, and as former Secretary of State in the President's Office, responsible for Polish-Jewish relations. For the last twenty years, I have experienced disappointment, fear, and bitterness but also satisfaction and joy in overcoming the stereotypes, hurtful to both Poles and Jews, struggling against anti-Semitism, and trying to grasp the truth and reconciliation.

The Polish scholars, invited to the conference, many of whom I know personally, know what I'm talking about, because, most likely, as researchers of the Holocaust, they have similar, and possibly even more painful, experiences. Today's Poland is proud of this group of eminent historians, sociologists and literary scholars who have devoted their professional lives to the study of Shoah. I am glad that they will be able to present their new scholarship and new interpretations. At the same time, however, I feel anxious. Have you been aware that you will be presenting your papers at the conference titled "Holocaust in Poland," which only recently and, unfortunately, not in all publications, has been modified into "occupied Poland"?

I find it hard to believe that accepting the invitation and looking at the detailed program, you have not been worried by its clear-cut message. While the conference title announces a very broad theme, its individual papers, with two partial exceptions, focus almost exclusively on the drafnas of Polish-Jewish relations, and more specifically on their one criminal and shameful aspect. And that is done without even mentioning the causal role of Nazi Germany as the architect and perpetrator of this greatest genocide of the 20th century. The terminology used in the papers' titles – such as death, corpses, betrayal, denunciations, treason, war time lies, perpetrators, hunting down the Jews, dark-blue police and many, many others – creates an irresistible impression that the Holocaust was planned and carried out by the Poles, and even that it was a simple consequence of actions undertaken by the pre-war Polish state. How else should we understand the opening presentation, titled "Segregating beyond Death: Anti-Semitism, Corpses, and the Training of Medical Doctors in Poland of the 1930s"? I am afraid that it is possible to infer that

the Holocaust was not caused by Hitler's coming to power but by what was happening in Poland in the 1930s.

In today's culture, many mass crimes against humanity happen to be compared to the Holocaust. However, if we're talking about the Holocaust understood as Shoah, we are referring specifically to the unimaginable genocide inflicted on the Jews by the German Nazis. In this context, I am not sure whether incorporating pogroms, such as the one in Kielce, under the umbrella of the Holocaust is fully justified. I believe you may agree with me that diluting certain concepts, we reduce their significance.

Ladies and Gentlemen,

I perceive this kind of presentation of dramatic facts without showing their broader context, visible in this one-sided design of the conference program, as not worthy of the true scholarship. I am afraid that these new Polish, scholarly endeavors, the ones that we so badly need and particularly in Poland, may be used for the purposes that are very distant from scholarly. Therefore, before you start your deliberations, please ask yourself one more question: Isn't the conference program, planned this way and presented under this particular title, going to produce a false imprint in the historical imagination of your young listeners, the students of Princeton University?

Ewa Junczyk-Ziomecka Consul General of the Republic of Poland